

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article483>

# Claude-Rémi Buirette de Verrières.

- Revue N°45 -

Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2009

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

Il est né à Verrières le 22 mars 1749 et son nom s'est allongé jusqu'à la révolution d'une particule mentionnant son village d'origine.

### **Une jeunesse en Argonne :**



Il a fait ses études secondaires au collège de Sainte-Ménéhould. Son père, aisé, l'encourage à les poursuivre dans le juridique. Il les termine brillamment à Paris, et participe à un concours ouvert par l'Académie de Rouen qu'il remporte.

Gradué dans le juridique, il revient à Sainte-Ménéhould, met en oeuvre ses connaissances dans la pratique du droit et des affaires. Il est malheureusement affligé d'une double gibbosité, maladie affectant la colonne vertébrale et se manifestant par une double saillie de la cage thoracique. Les habitants de la ville d'Anvers, dont il sera plus tard gouverneur militaire, l'appelaient le Bossu. Ayant intelligemment pris son parti de son état physique, il saura en parler avec humour, déclarant en 1792 : « J'en répons sur mes deux bosses », pour conforter son point de vue.

### **Avocat à Châlons :**

Par la suite, il s'installe comme avocat à Châlons, centre d'affaires plus animé que la capitale de l'Argonne. Historien cultivé, il aura en plus des contacts littéraires et artistiques. Il publie des études diverses, écrit sur le tombeau de Saint Rémi, sur les embellissements de Châlons, sur les Etats de champagne, entame l'étude des annales historiques de la ville et du comté de paierie de Châlons.

La ville lui plaît. Sous son charme, il loue l'agrément qu'il éprouve à y vivre, poétise sur le Jard implanté dans son centre. Journaliste à son heure, il relate le fait divers de la fille sauvage, une créature étrange apparue à Songy, dans le jardin d'un châtelain, vivant dans les bois et se nourrissant de bêtes qu'elle tue avec un gros bâton.

Châlons, à cette époque, foisonne de juridictions, celle de l'évêque, celles des seigneurs, celle du roi. Son cabinet ne manque pas de clients. On relève enfin son habileté à se faire bien voir des autorités religieuses en dédicaçant à Mgr Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons et pair de France, ses Annales historiques de la ville. Même coup d'encensoir au pouvoir royal dans sa préface des Etats de champagne.

Les coutumes, terme qui désigne les institutions juridiques locales, l'intéressent. Celle de Châlons, inspirée pas sa voisine de Paris, donne indifféremment l'état de noblesse par le père ou la mère. Leurs imbrications respectives le choquent. Les conseils supérieurs créés se substituent au Parlement de Paris. L'intendance de Châlons va disposer de l'un d'eux. Un nombre considérable de dossiers vont pouvoir être traités localement, à la grande satisfaction des membres du barreau local. On peut encore relever, chez cet avocat éclairé, un commentaire regrettable sur le mal que constitue la mendicité publique, l'encouragement donné au vagabondage, les asiles ouverts, repaires selon lui d'oisiveté et de fainéantise.

### **Au service de la Révolution :**

Janvier 1789, la fin de la monarchie se profile en même temps qu'une disette provenant de récoltes désastreuses. Notre avocat est en contact permanent avec la maréchaussée qui intervient dans le monde de l'errance, du vol, de la

désertion. On lui signale un curé menacé à Soulières, un marchand roué de coups à Etoges. Buirette est désormais intéressé par la politique. Prieur et Charlier sont sur les rangs pour la députation et Buirette, par ses écrits, n'apparaît pas comme un homme ouvert aux idées nouvelles. Il a maintenant 40 ans, il est tenté par la politique. Avec l'aide de Fréron, publiciste, il gagne Paris, s'inscrit au barreau de la capitale, Fréron le présente à Camille Desmoulins, puis à Marat. Ce dernier a créé L'ami du peuple, un journal pamphlétaire des révolutionnaires qui lui a valu des procès. Son avocat sera Buirette.

Claude-Rémi est désormais membre du club des Cordeliers, le club qui mène l'agitation parisienne. Il y rencontre Santerre, un brasseur du faubourg Saint Antoine, chef de la garde nationale de Paris. Il devient son avocat et en même temps membre de cette garde. A ce titre, il sera un des responsables de la fusillade du Champ de Mars à Paris. 30 morts y resteront, mais « l'ordre sera rétabli », à la demande des autorités du moment.

Marat est satisfait de Buirette, lequel le défend lors d'une proscription. Il défend encore avec succès Santerre contre La Fayette. Dans la recherche d'un organisateur de la Garde nationale, réorganisation qui s'impose, ses qualités cumulées de juriste et de chef lui valent d'être retenu. A la mort, le 11 août 1790, du Colonel en chef de la gendarmerie, il est nommé commandant de la Garde de Paris et colonel commandant le corps de la gendarmerie nationale. Il a levé et mis sur pied un corps de 4000 hommes disciplinés et armés.

### **Gouverneur à Anvers :**

Mis à la disposition de Dumouriez, il est nommé à l'armée du Nord. Il ne sera pas à Valmy, mais aura sa part de la victoire de Jemmapes le 9 novembre 1792. Pour le récompenser de sa conduite courageuse, on lui confie la fonction de gouverneur militaire d'Anvers, ville prise le 26 novembre 1792. Buirette est conquis par la beauté de la ville, s'étonne de l'abondance de prêtres catholiques, dont certains sont d'origine française. Avec les habitants, l'accueil a été très bon. Dumouriez a donné des ordres pour que le comportement des libérateurs soit convenable. Les ordres du général ne seront pas respectés, et l'ambiance ne tardera pas à être mauvaise. Buirette a en plus, de son côté, des ennuis de santé. Convoqué à une réunion à Bruxelles, il mourra pendant le voyage. Son enterrement se fera en grande pompe à la cathédrale d'Anvers, contrairement à son souhait de ne pas avoir de cérémonie religieuse pour sa fin.

La situation militaire évolue rapidement contre les Français. Dumouriez est battu le 18 mars 1793 par le prince de Saxe-Cobourg. L'armée française se retire de Belgique. Une légende tend à faire croire que le corps de Buirette exhumé a été jeté dans l'Escault. Dans le même registre, sans preuve ni témoignage à l'appui, le bruit courut qu'il avait été empoisonné. Avant son inhumation, son cœur avait été retiré et mis dans une urne ; il serait resté à Paris au couvent des Cordeliers quelque temps.

A Châlons, son souvenir est perpétué. Une rue Buirette de Verrières a remplacé le 27 juin 1932 la rue Abelé (qui réunit la rue Louis Bablot à la rue Sabbathier.)

Un hommage posthume rendu à Buirette a été recueilli par Carnot lors de sa dernière proclamation aux citoyens d'Anvers : la réponse de leur maire à un des plus grands militaires français a été la reconnaissance de ses administrés à un gouverneur resté toujours affable et impartial.